

Des pièges dans les forêts pour tuer les cyclistes : une nouvelle forme de djihad !

écrit par Maxime | 10 avril 2020

https://www.ladepeche.fr/2020/04/09/qui-en-veut-aux-vetetistes-et-aux-randonneurs,8839022.php

MA VILLE FRANCE - MONDE FAITS DIVERS SPORT ÉCO TV - PEOPLE SANTÉ SORTIES IMMO SERVICE

LADEPECHE.fr  9° / 21° Toulouse 🔍 Rechercher 📰 Journal



Les découvertes ont de quoi surprendre, et même inquiéter. L'histoire commence au mois de janvier dernier. Un habitant du village d'Espagnac-Sainte-Eulalie aime à marcher chaque jour sur les sentiers de la commune et particulièrement sur le très beau GR 651 qui relie le bourg au village voisin de Brengues, en passant par le causse et le château des Anglais. Il y découvre alors au moins cinq petits barrages en pierre en travers du chemin. "Ces pièges très dangereux étaient recouverts de feuilles mortes", raconte Martine Bagréaux, la maire d'Espagnac, qui a été rapidement alertée par son administré.

Un mois plus tard, de nouveaux petits barrages en pierre du même type ont été repérés, toujours sur le même chemin. "Cela nous inquiète beaucoup" explique Martine Bagréaux, tout juste réélue à la tête de la commune. "Qui pourrait vouloir du mal aux randonneurs, aux vététistes et aux motards qui empruntent régulièrement ce chemin ?" s'interroge-t-elle.

Nouvelle alerte, il y a quelques semaines à peine, peu après l'instauration du confinement, un fil barbelé a été installé en travers du chemin. "Là, on passe à un stade supérieur dans la volonté de blesser" s'alarme Martine Bagréaux. L'ensemble des pièges ayant été découverts sur le territoire des communes d'Espagnac et de Brengues, la mairie du village voisin a également été prévenue.

"J'ai été très étonné de l'apprendre" raconte Olivier Masbou, élu au conseil municipal de Brengues. Pour lui, la priorité "c'est de prévenir les gens". Les communes ont-elles prévu d'en faire part aux gendarmes ? "Pas pour l'instant, ils doivent avoir bien mieux à faire en ce moment" explique la maire d'Espagnac, qui n'exclut toutefois pas de déposer une main courante si la pose de ces pièges persiste.

D'ici là, chacun doit être particulièrement vigilant lors des quelques promenades d'une heure maximum par jour autorisées dans le cadre des mesures de confinement obligatoire.

Le confinement nous prive des bienfaits du retour du printemps, dont les promenades en forêt pour ceux qui ont la chance d'habiter non loin d'une zone boisée et de pouvoir

s'évader ainsi dans la Nature, loin de cet Enfer sur Terre qu'est devenue la civilisation sous Macron...

Pourtant, même dans la forêt, ils vous poursuivront. Ils ?

Très probablement des djihadistes.

Puisqu'ils tuent dans les supermarchés, dans les rues, dans les salles de concert, dans les lieux de travail, dans les préfectures, les églises... pourquoi s'arrêteraient-ils à l'orée du bois ?

L'épaisseur des feuillages, la densité des arbres, permettent de réaliser des crimes soit directement, soit en tendant des pièges.

Il se commet régulièrement des meurtres en forêt, par exemple la forêt de Bouconne près de Toulouse est devenu un coupe-gorge.

<https://www.ladepeche.fr/2019/10/31/cadavre-retrouve-dans-la-foret-de-bouconne-lhomme-na-pas-ete-tue-par-balles,8515455.php>

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/le-corp-s-d-un-homme-retrouve-dans-la-foret-de-bouconne-pres-de-toulouse-1583380372>

.

Mais il y a encore plus insidieux que les meurtres sauvages. Des pièges ont par exemple été identifiés dans le Lot, installés dans un but manifestement malveillant afin de provoquer des accidents potentiellement mortels.

Les deux roues sont visés, qu'ils soient ou non à moteur. Barbelés, grosses pierres dissimulées sous des feuilles, on voit mal qui pourrait avoir intérêt à semer ainsi la terreur et vouloir tuer gratuitement si ce n'est le même genre d'individus que ceux qui s'y livrent depuis des années sur

notre territoire.

Alors bien sûr, dans les colonnes de "la Dépêche", on n'y pense pas une seule seconde, on est très politiquement correct... on préfère ne rien y comprendre !

Et l'on apprend même qu'aucune plainte n'aurait été déposée !

Le maire d'Espagnac envisage seulement, éventuellement, de déposer une main courante SI ça devait continuer...

https://www.ladepeche.fr/2020/04/09/qui-en-veut-aux-vetetistes-et-aux-randonneurs,8839022.php

MA VILLE FRANCE - MONDE FAITS DIVERS SPORT ÉCO TV - PEOPLE SANTÉ SORTIES IMMO SERVICE

LADEPECHE.fr 9° / 21° Toulouse Recherche Journal



Les découvertes ont de quoi surprendre, et même inquiéter. L'histoire commence au mois de janvier dernier. Un habitant du village d'Espagnac-Sainte-Eulalie aime à marcher chaque jour sur les sentiers de la commune et particulièrement sur le très beau GR 651 qui relie le bourg au village voisin de Brengues, en passant par le causse et le château des Anglais. Il y découvre alors au moins cinq petits barrages en pierre en travers du chemin. "Ces pièges très dangereux étaient recouverts de feuilles mortes", raconte Martine Bagréaux, la maire d'Espagnac, qui a été rapidement alertée par son administré.

Un mois plus tard, de nouveaux petits barrages en pierre du même type ont été repérés, toujours sur le même chemin. "Cela nous inquiète beaucoup" explique Martine Bagréaux, tout juste réélue à la tête de la commune. "Qui pourrait vouloir du mal aux randonneurs, aux vététistes et aux motards qui empruntent régulièrement ce chemin ?" s'interroge-t-elle.

Nouvelle alerte, il y a quelques semaines à peine, peu après l'instauration du confinement, un fil barbelé a été installé en travers du chemin. "Là, on passe à un stade supérieur dans la volonté de blesser" s'alarme Martine Bagréaux. L'ensemble des pièges ayant été découverts sur le territoire des communes d'Espagnac et de Brengues, la mairie du village voisin a également été prévenue.

"J'ai été très étonné de l'apprendre" raconte Olivier Masbou, élu au conseil municipal de Brengues. Pour lui, la priorité "c'est de prévenir les gens". Les communes ont-elles prévu d'en faire part aux gendarmes ? "Pas pour l'instant, ils doivent avoir bien mieux à faire en ce moment" explique la maire d'Espagnac, qui n'exclut toutefois pas de déposer une main courante si la pose de ces pièges persiste.

D'ici là, chacun doit être particulièrement vigilant lors des quelques promenades d'une heure maximum par jour autorisées dans le cadre des mesures de confinement obligatoire.

vidéo en cours Laloubère : Le moulin de la... Pâques : Le gigot...

Donc c'est vraiment l'enfer sur Terre, confinement ou pas,

coronavirus ou pas. On en est rendu à devoir être toujours sur nos gardes, même dans des circonstances normalement réservées à la détente.

Peut-on espérer voir tout cela cesser un jour ?